

Chers amis de la Catalogne,

Nous reprenons ce mois-ci nos bulletins mensuels, ou presque mensuels, afin de vous informer des nouvelles les plus marquantes du pays.

Ce mois de septembre, il convient de souligner, bien sûr, la DIADA (jour de fête), l'évolution de l'acceptation officielle du catalan au *Congreso* (Parlement espagnol) et dans les assemblées de l'Union Européenne, la candidature d'Alberto Núñez Feijóo (Partido Popular) à la présidence du gouvernement espagnol et le cheminement vers l'investiture de Pedro Sánchez (Partido Socialista Obrero Español - PSOE). Nous parlerons également des nouveaux cas de répression.

LA DIADA

"*Via fora!*", le mot d'ordre de la Diada du 11 septembre de cette année, est un cri de ralliement médiéval catalan appelant la population à défendre ses libertés contre une menace externe ou interne. Dans la situation actuelle, la principale menace provient, sans aucun doute, de Pedro Sánchez, qui, malgré son discours, prétendument, en faveur de la cause catalane, défend en réalité sa position personnelle et celle du PSOE pour rester au pouvoir, faisant, comme on dit, de nécessité vertu. Et si nécessaire, il dira le contraire. La menace vient également des partis "indépendantistes" qui semblent avoir abandonné le mandat du 1er octobre (2017) et se sont soumis au pouvoir central. Maintenant, en raison de l'arithmétique électorale, ils se trouvent dans une position privilégiée pour négocier, mais sauront-ils déjouer les subtils pièges que P. Sánchez ne manquera pas de leur tendre ?

L'ANC ne souhaite pas une amnistie si elle n'est pas associée à la reconnaissance explicite du référendum du 1er octobre 2017 ou à un nouveau référendum négocié avec l'État espagnol, c'est-à-dire une amnistie liée à un changement de régime et à la reconnaissance par l'État que la Catalogne a le droit d'exercer son droit à l'autodétermination. Mais l'amnistie que souhaite l'État espagnol, selon des voix autorisées, vise à forcer les indépendantistes à se soumettre et à revenir à l'autonomisme.

Uriel Bertran, de l'ANC, a été l'invité du Casal de Guayaquil¹ le 14 septembre. Dans cette vidéo, à partir de la minute 23:00, il expose son analyse de la Diada et de la situation actuelle et répond aux questions des participants :

<https://www.youtube.com/watch?v=d1cTMpLkS6A>

¹ Un Casal est un centre populaire avec des objectifs culturels, politiques... Le Casal de Guayaquil (Équateur) diffuse le programme « point de rencontre » dans lequel un invité présente un thème donné puis il répond aux questions du public.

D'autre part, les quatre colonnes, selon l'itinéraire de la manifestation de cette année, avançant vers la place d'Espagne² rendent difficile l'évaluation numérique des participants à la manifestation. À peu de chose près autant que l'année dernière, peut-être un peu plus. Cependant, le fait le plus important est que le mouvement reste vivant et déterminé.

Écoutez aussi la « conversation proscrite³ » (Vilaweb) du jeudi 14 septembre, depuis la minute 14:35 jusqu'à la minute 50:13 :

https://www.youtube.com/watch?v=r7c65w_jpvM&t=490s

Et écoutez également le discours de la présidente de l'ANC, Dolors Feliu :

<https://www.youtube.com/watch?v=H2OSdhl3csA>

~~~~~

Les quatre événements - l'officialité des langues au *Congreso* et à l'Union Européenne, la candidature d'Alberto Núñez Feijóo et l'investiture de Pedro Sánchez - sont étroitement liés entre eux, et nous pensons qu'ils font partie de la stratégie conçue par Carles Puigdemont depuis Waterloo.

Les résultats des élections générales du 23 juillet dernier ont placé les partis indépendantistes, et Junts per Catalunya (JUNTS / JxCat) en particulier, en position de force pour négocier en premier lieu la présidence du Parlement espagnol (17 août) et ensuite l'investiture de Pedro Sánchez en tant que président du gouvernement, maintenant que nous avons constaté que la candidature d'Alberto Núñez Feijóo (PP), candidat choisi par le roi, n'a pas réussi.

La reconnaissance des langues au Parlement espagnol a été la contrepartie en août dernier, de l'élection de Francina Armengol, députée socialiste des îles Baléares, à la présidence du *Congreso*. Cela signifie que l'utilisation du catalan, du basque et du galicien au Parlement espagnol sera officielle, permettant ainsi aux députés de s'exprimer dans ces langues depuis la tribune. Jusqu'à présent, chaque fois qu'un député osait parler dans l'une de ces langues, il était rappelé à l'ordre par les présidents précédents du Parlement espagnol, et certains députés ont même été expulsés de l'hémicycle pour cette raison. Les choses malgré tout changent.

Par ailleurs, l'officialité du catalan, du basque et du galicien à l'Union européenne est une condition préalable à l'investiture de Pedro Sánchez comme président du *gobierno*.

Le 19 septembre, date de la première séance plénière du *congreso* qui coïncidait, par pur hasard, avec une autre séance, la séance du Conseil des affaires générales à Bruxelles où était discutée la réforme du règlement 1/1958 pour rendre officielle l'utilisation de ces mêmes langues - catalan, basque et galicien - à l'UE, les députés espagnols au Parlement espagnol ont pu choisir la langue dans laquelle ils souhaitaient s'exprimer.

---

<sup>2</sup> Une demande de changement de nom de cette place a été déposée. On souhaiterait qu'elle s'appelle *Plaça del 1er octubre*.

<sup>3</sup> La « tertúlia proscrita », programme hebdomadaire politique organisé par le journal Vilaweb. Intervenants : Josep Costa, juriste, ancien vice-président du bureau du parlement catalan et Albano Dante Fachín, journaliste et ancien député de Podemos. Modératrice : Txell Partal, journaliste à Vilaweb.

Écoutez l'intervention de Miriam Nogueras, porte-parole du groupe parlementaire *Junts per Catalunya* au Parlement espagnol, mardi 19 septembre, depuis la tribune. La vidéo est insérée dans l'article :

[https://www.elnacional.cat/ca/politica/junts-denuncia-catalanofobia-historica-intervencio-catala-congres\\_1096026\\_102.html?utm\\_source=telegram&utm\\_medium=push&utm\\_campaign=telegramgroc](https://www.elnacional.cat/ca/politica/junts-denuncia-catalanofobia-historica-intervencio-catala-congres_1096026_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramgroc)

La séance ne s'est pas déroulée aisément et si, pour certains, cette innovation fait partie d'une normalité démocratique pour d'autres, en revanche, elle constitue une véritable attaque contre le pouvoir central qui défend l'usage exclusif de la langue commune : la langue castillane. Les députés populaires depuis leurs sièges ont montré leur désaccord avec l'idée d'un Parlement plurilingue avec maints gestes et mimiques et les députés de VOX (extrême droite) ont manifesté leur opposition en quittant l'hémicycle et en déposant de façon ostentatoire les écouteurs avec lesquels ils pouvaient écouter les traductions.

Regardez la vidéo insérée dans l'article :

[https://www.elnacional.cat/ca/politica/diputats-vox-abandonen-congres-deixen-orelles-esco-pedro-sanchez\\_1095891\\_102.html?utm\\_source=telegram&utm\\_medium=push&utm\\_campaign=telegramgroc](https://www.elnacional.cat/ca/politica/diputats-vox-abandonen-congres-deixen-orelles-esco-pedro-sanchez_1095891_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramgroc)

Malgré tout et grâce à la diligence de la présidente et au virage à 180° de la politique du PSOE, pour la première fois le catalan, le basque et le galicien, langues officielles en Catalogne, au Pays basque et en Galice respectivement, sont sorties de leur territoire pour devenir officielles également au Parlement espagnol.

L'usage officiel du catalan dans les assemblées de l'UE, en revanche, n'est pas encore en vigueur. Le 19 septembre, ce point a été objet de débat au Conseil des Affaires Générales (UE) mais face aux réticences affichées par quelques pays, l'Espagne a préféré retirer la proposition afin de résoudre les doutes qui sont apparus. Il faut rappeler, peut-être, que la modification du règlement 1/1958 nécessaire à l'acceptation d'une nouvelle langue requiert d'être approuvée à l'unanimité par les vingt-sept états membres. Et bien que la modification du règlement n'ait pas été approuvée, il faut souligner également qu'aucun pays ne s'est opposé à la proposition, bien au contraire, beaucoup d'états se sont montrés favorables de façon explicite. Néanmoins, l'État espagnol n'a pas été capable, pour des raisons que nous ignorons, de convaincre tous les états et de résorber les doutes apparus ici et là depuis quelques jours.

L'Organisation Non Gouvernementale (ONG) *Plataforma per la llengua* <https://catalaoficial.eu/>, dont l'objectif est de promouvoir la langue catalane comme outil de cohésion sociale, affirme qu'il n'y a aucun obstacle légal pour ne pas en accepter la reconnaissance (l'"officialité", dans le langage des spécialistes).

Il y a maintenant dans l'Union Européenne vingt-quatre langues officielles et vingt-sept états membres.

Selon une étude sur le catalan<sup>4</sup>, les tentatives en vue de la reconnaissance de la langue catalane au sein des institutions de l'Union européenne (UE) remontent à 1986, l'année où l'État espagnol est devenu membre de la Communauté Économique Européenne (CEE), l'ancienne UE. Plus de 30 ans se sont écoulés depuis que les autorités catalanes ont présenté cette demande au gouvernement espagnol. Malgré l'engagement de José Luis Rodríguez Zapatero, président socialiste (2004-2011), d'incorporer la langue catalane dans la constitution européenne en cours d'élaboration à l'époque, engagement conclu avec Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) en échange de son investiture, le résultat a été très décevant.

Cependant, jusqu'à présent, les autorités espagnoles n'avaient jamais demandé la reconnaissance de la langue catalane auprès des institutions de l'UE. Cette demande était, en 2005, en voie d'aboutir avec le gouvernement espagnol de José Luis Rodríguez Zapatero. En effet, Rodríguez Zapatero a convenu de créer et de doter d'un budget un organe chargé de traduire en catalan la législation et la correspondance avec les citoyens de l'Union européenne. Cependant, l'étude mentionnée sur le catalan affirme que le gouvernement espagnol n'a pas accompli 90 % des accords signés pour garantir l'utilisation même limitée du catalan, du basque et du galicien.

La situation actuelle est différente. D'une part, l'Espagne assure la présidence du Conseil de l'Union européenne jusqu'à la fin de l'année 2023, ce qui inclut le Conseil des affaires générales - l'organe responsable de la modification du règlement 1/1958. On peut donc supposer que l'État a plus de possibilités pour convaincre les vingt-sept représentants des États de la légitimité de la demande. Cette légitimité est fondée sur un principe numérique et de diversité culturelle. L'Europe se vante toujours d'être un continent multilingue, et le catalan compte dix millions de locuteurs, beaucoup plus que certaines autres langues déjà officielles.

Les doutes exprimés par certains représentants d'État pour accepter ces nouvelles langues sont principalement d'ordre économique : le coût des traductions et de l'interprétation des différentes langues ; politique : la crainte de créer un précédent ; et juridique : le degré d'officialité du catalan, du basque et du galicien en Espagne.

C'est la raison pour laquelle, il était essentiel lors de la première séance plénière du Parlement espagnol (le 19 septembre), que les députés puissent s'exprimer librement dans des langues différentes du castillan, même si la réforme du règlement du Congrès n'avait pas encore été votée. C'était absolument nécessaire pour montrer que, dans le royaume d'Espagne, le Parlement multilingue était une réalité. Pour montrer que les langues co-officielles bénéficient d'un degré élevé "d'officialité".

La prochaine séance plénière du Conseil des Affaires Générales aura lieu le 24 octobre, et nous espérons que tous les doutes auront été levés de manière satisfaisante, de sorte que les vingt-sept États puissent approuver la réforme du règlement 1/1958, ce qui signifie l'officialisation tant souhaitée. Parce qu'au-delà de son importance symbolique, l'"officialité" a des implications législatives, de protection de la langue et de prestige.

---

<sup>4</sup> Étude sur l'état d'accomplissement des accords signés par le gouvernement espagnol avec les institutions communautaires sur l'usage de la langue catalane en son sein. Horizon. EU, 2009. Étude mentionnée à l'article « L'ús del català a la Unió Europea, la promesa de Zapatero que ara ressuscita » publié par Vilaweb le 27. 07. 22 <https://www.vilaweb.cat/noticies/catala-unio-europea-zapatero-blocatge-govern-espanyol/>

En ce qui concerne l'investiture de Pedro Sánchez, nous devons attendre qu'il soit désigné candidat par le roi, ce qui n'aura pas lieu avant le 3 octobre. Nous en parlerons donc dans le prochain bulletin.

Comme tout le monde sait, les sujets qui ont été mis sur la table des négociations sont l'amnistie et le référendum d'autodétermination garanti. Pour l'instant, cependant, tout n'est qu'intuition. Les négociations, strictement parlant, n'ont pas encore commencé, et dans la situation délicate dans laquelle nous nous trouvons, de nombreuses choses peuvent se passer. La position de l'ANC, comme on l'a vu plus haut, est la suivante : amnistie oui, mais amnistie totale et associée au droit à l'autodétermination. Sinon : Élections.

~~~~~

Un autre résultat positif des accords préliminaires passés par le président Carles Puigdemont, suivant sa devise "*cobrar per avançat*" (être payé d'avance), a été de parvenir à dissocier le mouvement indépendantiste de la liste "terroriste" du rapport annuel de l'Agence européenne de police criminelle (Europol).

ERC, de son côté, a demandé le transfert des compétences des services ferroviaires régionaux *Rodalies* et la réduction du déficit fiscal, deux dossiers importants qui affectent la vie quotidienne de tous les Catalans.

~~~~~

Outre ces événements électoraux, il convient de rappeler que le jour où Alberto Núñez Feijóo présentait sa candidature au *Congreso* (26 septembre), le président Pere Aragonès prononçait son discours de politique générale. La fragilité de son gouvernement était évidente, et tous les orateurs l'ont soulignée. Vous pouvez suivre son discours ici :

La première journée, le discours :

<https://www.naciodigital.cat/noticia/263144/>

La deuxième journée, les discours des groupes parlementaires et le débat :

<https://www.naciodigital.cat/noticia/263177/debat-politica-general-parlament-catalunya-28092023-directe>

Lors de la séance plénière de politique générale, ERC et JUNTS ont convenu de ne pas investir P. Sánchez en tant que président du Gouvernement espagnol s'il ne s'engage pas à « travailler pour rendre effectives les conditions » pour la tenue d'un référendum.

~~~~~

Malgré les discussions sur l'amnistie, la répression ne s'arrête pas. Il convient de noter la sentence exorbitante de l'Audiencia de Barcelona condamnant l'ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement catalan, Miquel Buch, à 4 ans et demi de prison et à 10 ans et 6 mois d'interdiction d'exercer, ainsi que l'agent des *Mossos d'Esquadra* (police catalane) Lluís Escolà

à 4 autres années de prison et à 19 ans d'interdiction pour avoir, pendant son temps libre, escorté le président Carles Puigdemont à Bruxelles.

D'autre part, le parquet a demandé à la Chambre pénale de la Cour suprême d'ouvrir un procès contre l'ancienne ministre catalane et eurodéputée, Clara Ponsatí, pour un présumé délit de désobéissance lié au 1er octobre.

~~~~~

Si vous souhaitez participer, vous impliquer, si vous avez des idées de débats, d'actions, d'activités, de rencontres à organiser où que ce soit sur le territoire actuel de la France, n'hésitez pas à nous contacter à : [france@assemblea.cat](mailto:france@assemblea.cat)

Un grand merci pour votre soutien et votre engagement.

Vive la Catalogne libre !

L'équipe de coordination ANC France